

Espace info Nanton



Directeur de la publication :

Veronique Dauby

Rédaction et administration :

Nathalie Benas, Malorie Boyeaud, Perrine Marchandiau, Estelle Protat.

Photos : mairie - Imprimé par nos soins

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 90 Janvier 2024

Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30

Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Edito du Maire

Comme chaque année, c'est le moment de faire un point sur les chantiers écoulés et ceux en cours ou à prévoir. En 2023, nous avons poursuivi le chantier de l'école en installant une rampe PMR dans la classe de M. Robblès comme la réglementation nous y oblige. Il nous faut encore réorganiser les toilettes de ces deux classes afin d'en avoir une aux normes PMR. Nous en profiterons également pour changer les quelques portes et fenêtres vieillissantes afin de réaliser des économies d'énergie, ce bâtiment étant encore trop énergivore.

Toutes ces rénovations sur les bâtiments scolaires ont été réalisées dans le but de rendre nos bâtiments aux normes. De plus nous avons signé une convention de ruralité qui nous permettait de nous projeter quand l'éducation nationale de son côté s'engageait à ne pas fermer nos classes. Cette convention a pris fin il y a quelques temps et l'éducation nationale n'a pas mis trop de temps avant de nous reparler de la suppression d'une classe !

Certes nos effectifs diminuent puisque la démographie décroît et particulièrement celle de la Saône et Loire, mais au lieu de profiter de cette baisse pour relever autrement les défis de l'éducation qui est confrontée à des difficultés d'apprentissage et de comportement inédites, les instances concernées préfèrent se contenter de sortir la calculatrice. C'est pourquoi j'ai fait appel à notre députée Cécile Untermaier en lui rédigeant un courrier circonstancié sur les problématiques de notre école rurale. Elle-même, a aussitôt rédigé un courrier au (à l'ancien !) ministre de l'éducation nationale. Nous verrons s'ils sont toujours « déterminés à agir pour l'école afin de rétablir le niveau des élèves et l'autorité des professeurs » et surtout comment ils comptent s'y prendre ! En attendant nous continuons à nous soucier du bien-être de nos enfants. Suite aux ateliers réalisés par les enfants en 2023 une cour d'école a été dessinée par ces derniers et grâce aux subventions de la Région qui nous aidera à hauteur de 80 %, nous pourrons réinventer la cour de l'école du haut en tenant compte maintenant de la perméabilité des sols. D'autre part, pour répondre à la problématique des énergies renouvelables, il est également envisagé, si le département nous aide un tant soit peu, d'installer des panneaux solaires sur une partie du toit de cette école.

A partir de juillet 2023, nous avons engagé une autre série de travaux : celle de notre café ! Nous avons demandé une aide au titre de la DETR qu'on nous a accordée à hauteur de 27 494 € soit 35 %. Une deuxième aide a été sollicitée auprès de la préfecture de Saône et Loire au titre du programme de reconquête du commerce rural, concernant plus spécifiquement le matériel, elle nous a été accordée avant les fêtes à hauteur de 15 830 €. Les travaux devraient se terminer d'ici un bon mois et dès que possible nous ne manquerons pas de vous inviter à visiter ces nouveaux locaux !

L'année 2024 sera aussi marquée par la rénovation puisqu'il nous reste à refaire la toiture des logements de La Guiche, chantier que nous avons mis en attente ces deux dernières années mais qu'il devient urgent de reprendre. Afin de pouvoir le financer, il est probable que nous devions renoncer en 2024 aux travaux de voirie.

Concernant la communauté de communes, le PLUI a enfin été clôturé après cinq années de travail : ce document prévoit la réduction des surfaces constructibles comme l'oblige la loi climat votée en 2021. Nanton s'est inscrit dans cette démarche en refusant toutefois de céder aux injonctions de densité. Néanmoins l'assemblée a accordé en juin 2023 aux petites communes une souplesse d'un hectare pour construire avec possibilité de mutualiser entre plusieurs communes, nous verrons comment le document du PLUI sera amené à évoluer en fonction de cette nouvelle disposition.

Pour l'Assainissement, nous avons eu sur Nanton cette année le curage de la lagune de Sully.

Comme pour les déchets, des augmentations, pour lesquelles je n'étais pas favorable, ont été votées par le conseil communautaire. Certes les prestataires appliquent des augmentations importantes mais les salaires, eux, n'augmentent pas et faire payer la même chose à tous ou ne pas récompenser les efforts des citoyens pour trier ou consommer moins, risque, je le crains, d'être à terme contre productif.



Autres sujets pour lesquels nous vous avons sollicité dernièrement :

- les zones d'accélération des énergies renouvelables : le conseil a indiqué ce qui lui semble réalisable dans l'immédiat. Nous n'avons pas délimité de zones pour l'éolien ou les panneaux photovoltaïques au sol. Les habitants qui ont répondu à l'enquête vont majoritairement dans ce sens.
- une étude de mobilité simplifiée a été enfin réalisée par la communauté de communes et des ateliers participatifs devront commencer début février.

Voilà pour les principaux sujets passés et à venir.

Je vous souhaite à tous une année 2024 riche à tout point de vue, qu'elle vous apporte la réussite espérée et qu'elle soit solidaire et fraternelle.

Véronique Dauby

Samedi 3 février 2024
Foyer rural de Nanton

Les Journées Education Populaire

RESISTANCE !

L'EXPO entrée libre

L'AFFICHE ROUGE

L'HOMMAGE

14h - 16h
★ Muzak & Mélinée Manouchian
★ Groupe FTP - MOI Par Michel Kanchadourian

16h30 - 19h15
J.P. PIBRAVAZ
Chansons LA RESISTANCE

19h30 - 20h30 Spectacle "Au Temps des Censures" La dissidence de Jean-Baptiste Clément de 1904 à 1914

21h Apéritif et sur réservation Casse-Croûte Fraternel

15€

PCF Section Communale

Tous renseignements au 06 95 44 32 33 jusqu'au 28 janvier

1905 - Ne pas jeter sur la voie publique

Les services

France services
vous aide dans toutes vos démarches administratives, et s'invite en mairie tous les 15 jours le **jeudi de 9h à 12h** :



- Jeudi 1er février
- Jeudi 15 février
- Jeudi 29 février

La poste est ouverte
du **mardi au vendredi**
de 14h à 17h
le samedi matin
de 9h à 12h (fermeture le lundi)

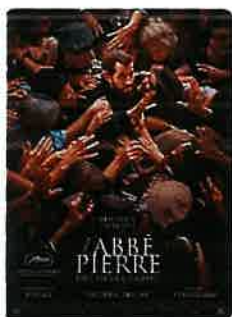


La bibliothèque est ouverte
les mercredis et samedis matins
de 10h à 12h
(clos Chapot à Sully)



Nuit du cinéma

L'amicale des nantonnais vous propose sa 9ème édition de la nuit du cinéma.



Samedi 10 février
18h30 L'abbé Pierre
21h30 Les trois mousquetaires



NUIT DU CINÉMA
9^{ème} édition

Samedi 10 février 2024 Entrée SC / film

Nanton Foyer Rural Petite restauration sur place

Personnages célèbres

18 h - 20 h 15 **21 h 30 - 23 h 30**

Réservation possible sur www.amicale-des-nantonnais.fr
Tél : 06 21 29 35 01

Le chemin des écoliers



L'association de parents d'élèves organise le 10 février à partir de 15h à la salle des fêtes d'Etrigny son carnaval.

Musique, maquillage, crêpes, stand photo...tout est réuni pour passer un bon moment alors enfiler vos déguisements et venez danser.

